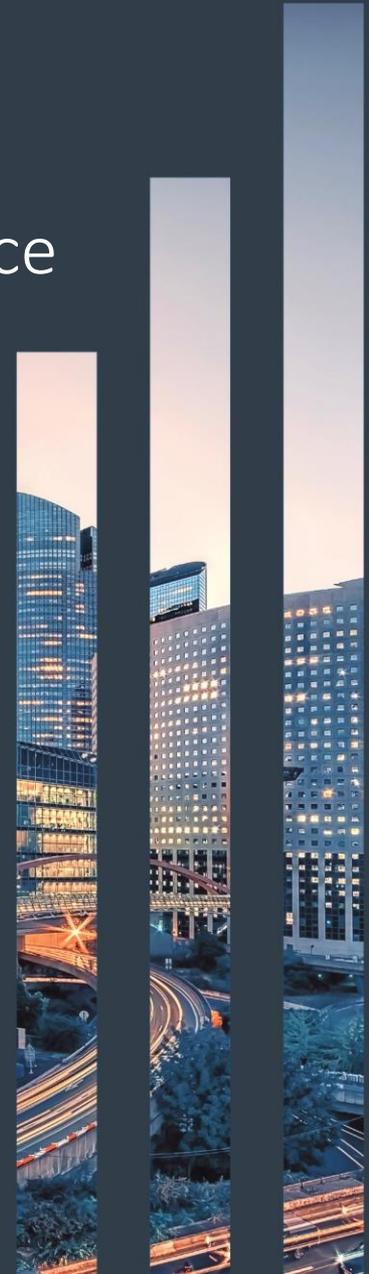


RPC Investissements

Programme d'émission de titres de créance

HIVER 2020

 **Investissements** ^{RPC}



AVIS IMPORTANTS

- Le présent document a été préparé à titre informatif seulement. Il ne constitue ni une offre ni une sollicitation d'achat ou de souscription de titres. Il ne fait pas non plus partie intégrante d'une pareille offre ou sollicitation. Il ne saurait donc être interprété comme tel. Aucune partie de ce document ne peut servir de fondement à un contrat, un engagement ou une décision de placement, de quelque nature que ce soit. Il ne peut en être autrement même s'il s'agit d'une publication. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée en ce qui a trait à l'impartialité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité des informations ou des opinions contenues aux présentes, qui ne devraient par ailleurs pas être considérées comme étant d'une fiabilité absolue. Toutes les opinions exprimées dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Ni l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (« RPC Investissements ») ni aucune autre personne n'a l'obligation de mettre à jour ou d'actualiser l'information contenue aux présentes.
- Ni les notes émises par CPPIB Capital Inc. (« CPPIB Capital »), le cas échéant, dans le cadre du Programme d'émission de titres de créance décrit dans la présentation ni la garantie s'y rattachant offerte par RPC Investissements n'ont été enregistrées en vertu de la *Securities Act* édictée aux États-Unis en 1933 et de ses modifications (la « *Securities Act* ») ou des lois sur les valeurs mobilières adoptées ailleurs. CPPIB Capital n'est pas inscrite et n'a pas l'intention de s'inscrire comme une société de placement en vertu de la *Investment Company Act* édictée aux États-Unis en 1940 et de ses modifications (la « *Investment Company Act* »). Les obligations émises dans le cadre du Programme d'émission de titres de créance sont offertes aux États-Unis aux acheteurs institutionnels admissibles seulement (selon la définition de « qualified institutional buyers » donnée à la règle 144A de la *Securities Act*) qui sont également des acheteurs admissibles (au sens de « qualified purchasers » de la disposition 2(a)(51)(A) de la *Investment Company Act*) et à l'extérieur des États-Unis à des non-Américains conformément aux dispositions réglementaires prises en vertu la *Securities Act*.
- Le présent document, qui est distribué au Royaume-Uni seulement, est destiné : i) aux personnes qui ont de l'expérience professionnelle dans des domaines liés aux placements et qui répondent à la définition d'« investment professionals » donnée au paragraphe 19(5) du *Financial Services and Markets Act de 2000 (Financial Promotion) Order* de 2005 (le « décret »); ii) aux entités à valeur nette élevée et aux autres personnes à qui il peut être communiqué légalement, compte tenu de l'article 49 du décret; iii) aux personnes à qui il peut autrement être communiqué légalement. Nulle autre personne au Royaume-Uni ne devrait lire ce document, s'y fier ou agir sur la foi de celui-ci. En acceptant ce document, chaque destinataire au Royaume-Uni reconnaît être une personne faisant partie de l'une des catégories mentionnées ci-dessus. Nulle autre personne au Royaume-Uni ne devrait se fier à ce document ou agir sur la foi de celui-ci.

AVIS IMPORTANTS SUITE/...

- Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables (y compris, mais sans s’y limiter, le règlement européen relatif aux abus de marché), les destinataires du présent document ne doivent pas utiliser l’information qu’il contient pour acquérir ou vendre, ou tenter d’acquérir ou de vendre, pour eux-mêmes ou pour un tiers, directement ou indirectement, des notes tant que l’information n’a pas été rendue publique. Il est également interdit aux destinataires de transmettre les documents à une autre personne hors du cadre de leur travail, de leur profession ou de leur fonction et de recommander, sur la foi de ces documents, l’acquisition ou la vente de notes, ou de prendre des dispositions pour ce faire, tant et aussi longtemps que l’information n’est pas rendue publique. La même obligation s’applique à toute autre personne qui obtient le présent document et sait ou devrait savoir que l’information qu’il contient constitue de l’information privilégiée (selon le champ d’application du règlement européen relatif aux abus de marché et d’autres lois applicables sur les valeurs mobilières).
- Aucune commission des valeurs mobilières ni autorité réglementaire du genre au Canada ne s’est prononcée de quelque façon que ce soit sur la qualité des titres dont il est question aux présentes et n’a non plus passé en revue le présent document, et quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Les titres qui peuvent être offerts aux présentes ne remplissent pas les conditions requises pour la distribution au public en vertu des lois sur les valeurs mobilières des provinces ou territoires du Canada et ne seront offerts au Canada qu’en conformité avec les dispenses applicables aux placements privés.
- Certains des énoncés de la présentation constituent des « énoncés prospectifs », qui comprennent des énoncés concernant les attentes et les projections de RPC Investissements pour le rendement opérationnel futur et les perspectives commerciales. L’emploi des mots « croire », « estimer », « prévoir », « anticiper », « viser », « estimer », « avoir une incidence » et d’autres expressions de même nature ou encore de verbes au futur et au conditionnel et d’expressions ou variantes semblables permettent de repérer les énoncés prospectifs. En outre, à l’exception des énoncés de faits historiques, tous les énoncés contenus dans la présentation, notamment ceux concernant la situation financière de RPC Investissements, ses résultats, sa stratégie d’affaires, ses plans et objectifs de gestion des activités futures, y compris les plans et objectifs de développement liés à ses produits et services, constituent des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs et les autres projections contenues dans la présentation (qu’elles soient établies par nous, par CPPIB Capital ou par un tiers) impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d’autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de RPC Investissements soient considérablement différents de ce qui a été énoncé ou sous-entendu dans ces énoncés prospectifs. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de RPC Investissements, peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dont il est fait état dans les énoncés prospectifs.

L'offre de RPC Investissements en bref



Aperçu

- **Le Régime de pensions du Canada (RPC) est LE SEUL RÉGIME DE RETRAITE NATIONAL OBLIGATOIRE du Canada.**
- Tous les employeurs, employés et travailleurs autonomes canadiens, à l'exception de ceux qui se trouvent dans la province de Québec, versent des cotisations obligatoires au RPC.
- **L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (RPC Investissements)** est la société d'État fédérale canadienne dont le mandat, dicté par la loi, consiste à investir les cotisations nettes du régime de retraite national du Canada.
- Les fonds du RPC investis par RPC Investissements sont complètement séparés de tous les comptes de l'État.
- Les actifs courants de 409 milliards de dollars canadiens devraient passer à 1,68 billion de dollars canadiens d'ici 2040*.

**STANDARD
& POOR'S**

AAA

MOODY'S Aaa



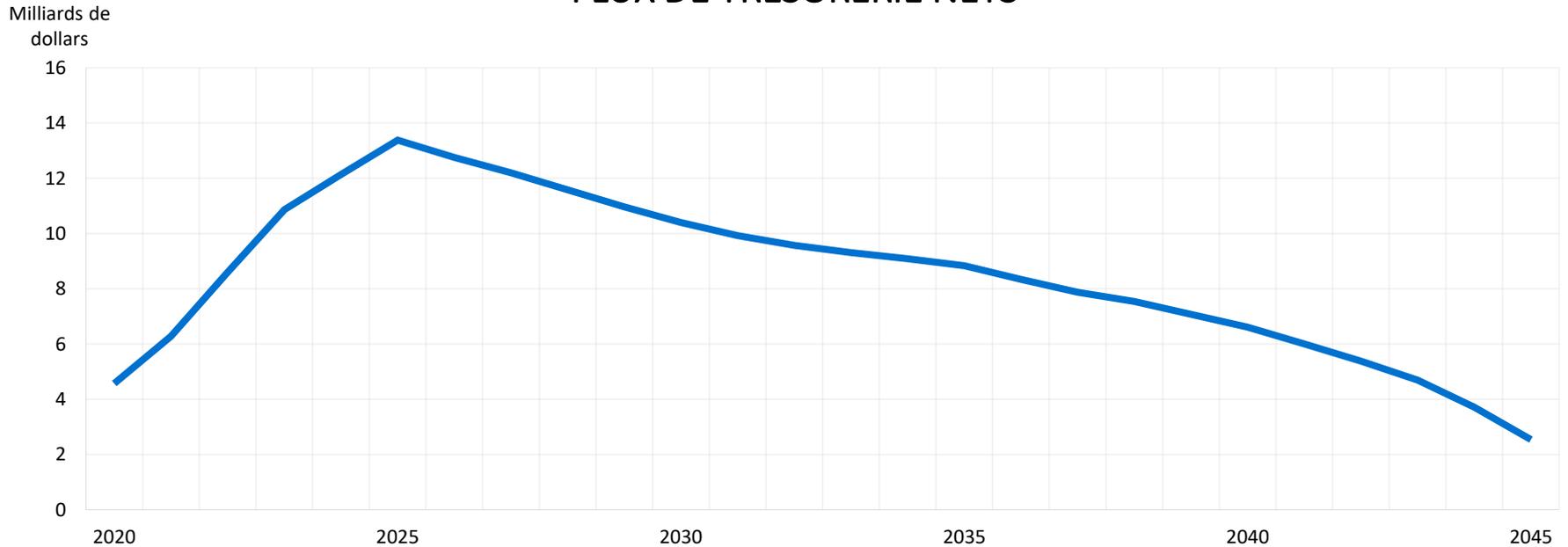
AAA

* Trentième rapport de l'actuaire en chef du Canada.

Flux de trésorerie nets*

Les flux de trésorerie nets (cotisations reçues – prestations versées) devraient être positifs jusqu'en 2045*

FLUX DE TRÉSORERIE NETS



* Projections du Bureau de l'actuaire en chef – 30^e rapport (tableaux 11 et 21)

Actifs détenus minimalement

Le cadre réglementaire stipule ce qui suit :

« Il ne peut être prélevé sur le Trésor aux termes [de l'article 108 du RPC] aucune somme qui excède le total des éléments suivants :

- a) le solde au crédit du compte du régime de pensions du Canada;
- b) la juste valeur marchande de l'actif de l'Office moins son passif. » (RPC, par. 108(4)).

Cette disposition donne aux porteurs de billets l'assurance que RPC Investissements ne peut être tenu de transférer des montants pour capitaliser les prestations du RPC si cela l'empêchait de s'acquitter de toutes ses obligations, y compris celles au titre des billets.

Rapport triennal

- L'actuaire en chef du Canada, un fonctionnaire indépendant du Bureau du surintendant des institutions financières, établit tous les trois ans un rapport exposant les résultats d'une vérification actuarielle du Régime de pensions du Canada fondée sur la situation du compte du régime et les placements de RPC Investissements, y compris le taux de cotisation minimal pour assurer la viabilité du régime. (RPC, art. 115)
- En décembre 2019, dans son rapport triennal le plus récent, le Bureau de l'actuaire en chef a réaffirmé que le RPC, à savoir le RPC de base et le RPC supplémentaire, allait demeurer viable, à ses taux de cotisation actuels prévus par la loi, tout au long de la période de 75 ans visée par le rapport, sur la base d'hypothèses actuarielles reconnues.
- Les gérants de RPC Investissements (les ministres des Finances fédéral et provinciaux) procèdent à l'examen de la situation financière du Régime de pensions du Canada tous les trois ans et peuvent faire des recommandations concernant l'opportunité d'adopter des règlements en vue de modifier les taux de cotisation. (RPC, par. 113.1(1))

Formule de modification

Le Parlement ne peut modifier la Loi sur l'OIRPC, ni adopter de loi qui la modifie, directement ou indirectement, sans l'approbation « d'au moins les deux tiers des provinces incluses, comptant au total les deux tiers au moins de la population de toutes les provinces incluses ». (RPC, par. 114 (4))

- Telle est la pierre angulaire de la structure juridique de RPC Investissements.
- Apporter une modification à la loi qui régit RPC Investissements nécessite la coopération des gérants du régime, soit les ministres des Finances fédéral et provinciaux qui supervisent le RPC. Ce processus, qui est plus rigide que la formule de modification de la constitution, nécessite l'accord du gouvernement fédéral et des deux tiers des provinces représentant les deux tiers de la population.
- Appuyé par cette sécurité en ce qui concerne le cadre législatif, RPC Investissements peut investir à long terme.

Émission de titres de créance

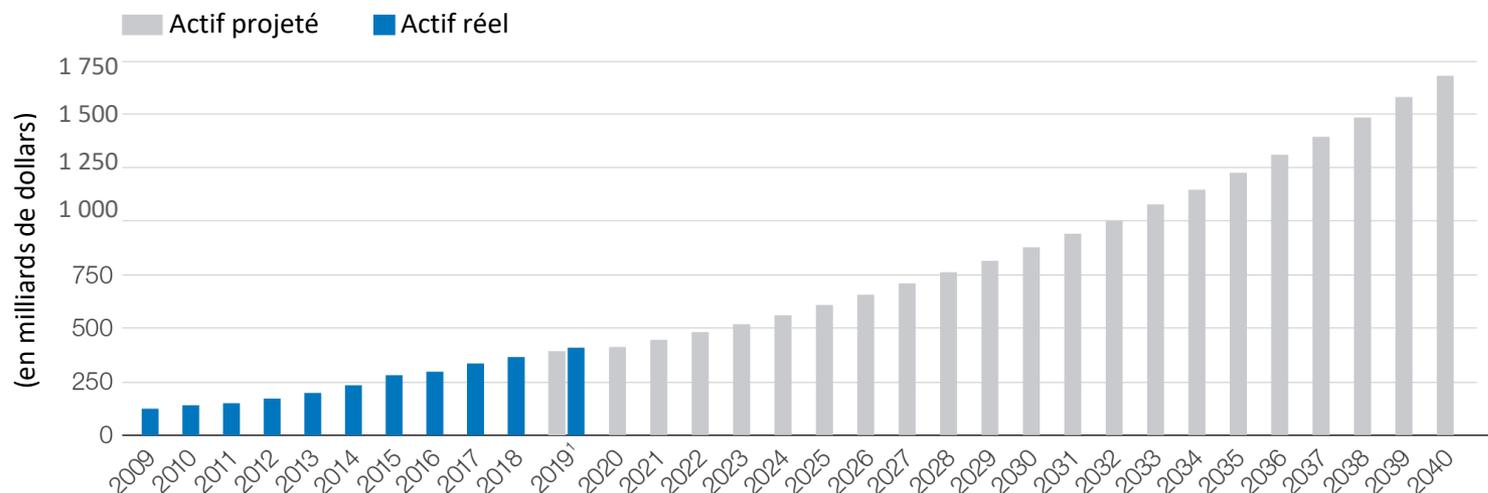


Actif projeté de la caisse du RPC

- Les actifs courants de 409,0 milliards de dollars canadiens devraient passer à 1,68 billion de dollars canadiens d'ici 2040*.

Viabilité du RPC

D'après le plus récent rapport triennal de l'actuaire en chef du Canada, le RPC sera viable pendant la période de 75 années projetée dans ce rapport.



Les projections de la caisse du RPC, soit l'actif combiné du RPC de base et du RPC supplémentaire, sont fondées sur les projections nominales du 30^e Rapport actuariel du Régime de pensions du Canada, au 31 décembre 2018.

* Représente l'actif total réel de la caisse au 30 septembre 2019.

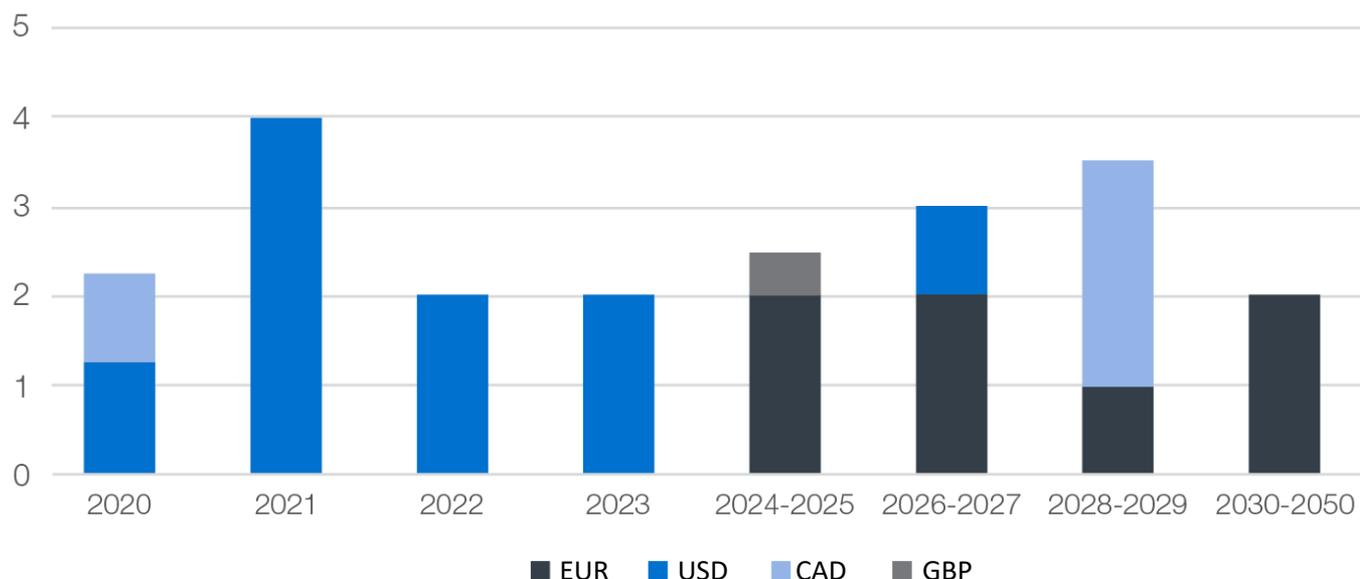
Pourquoi émettre des titres de créance?

- Offre aux investisseurs la chance d'acheter des titres canadiens notés AAA dans plusieurs monnaies et périodes afin de mieux répondre à leurs besoins en matière de portefeuille.
- Permet à RPC Investissements de tirer parti de ses notations AAA/AAA/Aaa.
- Meilleur ajustement du profil de risque de RPC Investissements au moyen d'une sélection de leviers financiers.
- Une gestion prudente des liquidités procure la souplesse nécessaire à RPC Investissements pour investir dans des marchés disloqués ou sous tension.

Programme d'émission de titres de créance à l'échelle mondiale

- RPC Investissements est un émetteur sur les marchés des titres de créance mondiaux depuis 2015
- RPC Investissements offre un programme multidevise qui comprend le dollar américain, l'euro, la livre sterling et le dollar canadien
- Les titres de créance à terme, les obligations vertes et les billets à taux variable sont offerts sous forme d'obligations de référence
- RPC Investissements offre du papier commercial libellé en dollars américains et en euros à des fins de gestion des liquidités

Titres en circulation de RPC Investissements par monnaie/échéeance



Indices d'émission de titres de créance

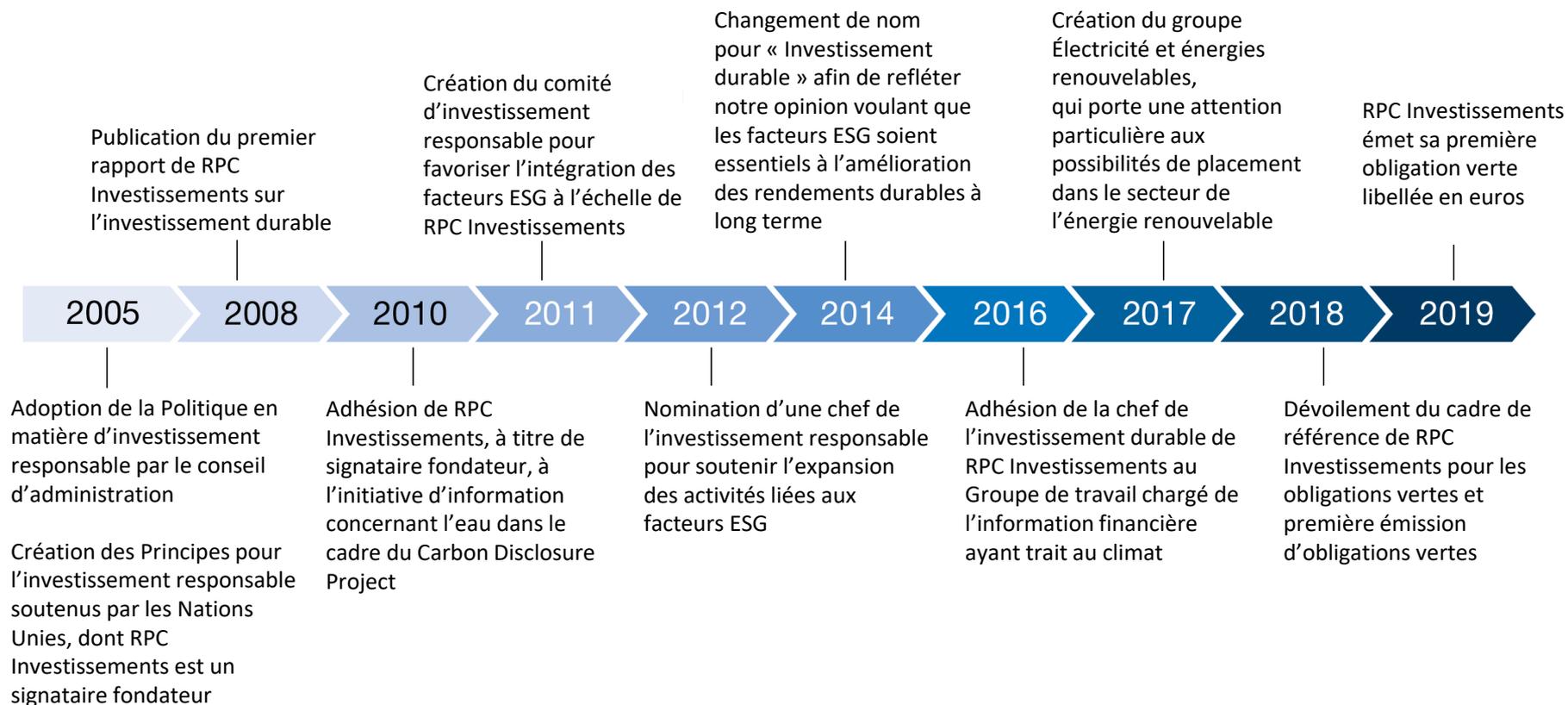
Les titres de créance émis par RPC Investissements se retrouvent dans les indices suivants :

- Indice Bloomberg Barclays Global agrégé
- Indice Bloomberg Barclays US universel
- Indice Bloomberg Barclays Euro agrégé
- Indice JP Morgan Global agrégé des obligations
- Indice JP Morgan agrégé Euro
- Indice des obligations vertes de Bloomberg Barclays MSCI
- Indice des obligations vertes BAML
- Indice des obligations vertes S&P
- Sous-indice des obligations universelles fédérales FTSE Canada/S&P

Obligations vertes



Évolution de la plateforme de RPC Investissements en matière de facteurs ESG



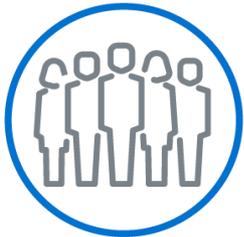
Évolution de la plateforme de RPC Investissements en matière de facteurs ESG



Financer la gamme croissante de placements admissibles verts de RPC Investissements



Diversifier notre clientèle d'investisseurs



Démontrer à nos cotisants, bénéficiaires et gérants que pour réaliser nos mandats, nous tenons compte des facteurs environnementaux et les intégrons à nos décisions de placement

Cadre de référence de RPC Investissements pour les obligations vertes

Élaboré conformément aux Principes sur les obligations vertes, tels qu'ils ont été définis par l'International Capital Markets Association, ainsi qu'en fonction du deuxième avis formulé par le CICERO

Utilisé pour financer ou refinancer les placements admissibles

Placements admissibles initiaux fondés sur une période rétrospective de 24 mois; possibilité d'engagements futurs à l'égard de ces placements

Placements admissibles

- Énergie renouvelable
- Gestion durable des eaux et des eaux usées
- Immeubles écologiques

Transparence et production de rapports

RPC Investissements fournira périodiquement des mises à jour sur les placements admissibles aux investisseurs et, le cas échéant, les nouveautés du programme sur les obligations vertes.

De plus amples renseignements seront fournis dans la section « Relations avec les investisseurs » du site Web de RPC Investissements ainsi que dans le Rapport sur l'investissement durable, publié annuellement par RPC Investissements.

Placements de RPC Investissements admissibles aux obligations vertes

Coentreprise avec Votorantim Energia en vue d'investir dans le secteur brésilien de production d'électricité; première acquisition portant sur deux parcs éoliens en activité (déc. 2017)

- Coentreprise destinée à mettre sur pied des projets de promotion de l'énergie au Brésil
- Selon une vérification préalable environnementale de RPC Investissements, les projets d'énergie éolienne ont reçu les attestations, approbations et permis environnementaux nécessaires et leur incidence sur la biodiversité est conforme à toutes les exigences réglementaires

Acquisition d'un portefeuille de six projets canadiens d'exploitation d'énergie éolienne et solaire de NextEra Energy Partners, LP (avril 2018)

- Participation de 100 % dans un portefeuille de projets d'énergie renouvelable de 396 MW en Ontario
- Vérification préalable sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance par RPC Investissements conformément aux Principes pour l'investissement responsable soutenus par les Nations Unies

Acquisition d'une participation de 50 % dans un portefeuille d'immeubles de bureaux de grande qualité auprès d'Oxford en 2016. Le portefeuille est géré par Oxford dans le cadre d'une coentreprise 50/50 et les immeubles sont situés à Calgary et à Toronto.

- Le 111 Richmond est un immeuble de bureaux de catégorie A certifié LEED Platine situé dans le nord-ouest du quartier financier de Toronto.
- À Calgary, Centennial Place et Eau Claire Tower sont deux propriétés de catégorie AA développées par Oxford dans la partie nord du cœur du centre-ville, totalisant 1,8 million de pieds carrés.

ReNew Power, plus grand producteur d'énergie renouvelable en Inde (sur le plan de la capacité totale de production énergétique) engagé dans la production d'énergie éolienne et solaire commerciale et la distribution de panneaux solaires sur toit (mars 2018)

- Participation minoritaire de RPC Investissements visant à appuyer la société à titre d'actionnaire à long terme
- ReNew ne ménage aucun effort pour observer les normes en matière d'environnement, de santé et de sécurité et a reçu les attestations OHSAS 18001:2007 et ISO 14001:2015 pour la gestion de la santé et de la sécurité et les systèmes de gestion environnementale dans ses centrales énergétiques

Acquisition de 49 % de la participation d'Enbridge dans certains actifs terrestres pour les énergies renouvelables en Amérique du Nord et de 49 % de la participation d'Enbridge dans deux projets éoliens au large de l'Allemagne (mai 2018)

- Coentreprise consacrée exclusivement aux actifs de production d'énergie renouvelable et d'énergie éolienne en mer
- Vérification préalable sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance par RPC Investissements conformément aux Principes pour l'investissement responsable soutenus par les Nations Unies

Groupes de placement détenant des actifs d'obligations vertes



Le groupe **Électricité et énergies renouvelables** tire parti des occasions liées à la croissance du marché, alors que le secteur de l'énergie évolue et que la demande mondiale d'énergie pour les énergies de remplacement à faibles émissions de carbone augmente. Les énergies renouvelables prennent une place de plus en plus importante dans le bouquet énergétique du fait que les coûts liés à leur déploiement diminuent et que les technologies vertes sont de plus en plus répandues.



Le groupe **Infrastructures** effectue, dans le secteur privé ou en partenariat public-privé, des placements dans des actifs d'infrastructure qui offrent des rendements à long terme, sont soumis à une réglementation rigoureuse et présentent un faible risque de substitution. Ces infrastructures comprennent notamment les réseaux essentiels d'électricité, d'eau, de gaz et de communication, les autoroutes à péage, les ponts, les tunnels, les aéroports et les ports.



Le groupe **Placements immobiliers** a le mandat d'investir dans le secteur immobilier commercial à l'échelle mondiale au moyen de coentreprises directes avec les meilleurs partenaires exploitants. L'objectif est de constituer un portefeuille diversifié de propriétés de grande qualité qui produiront des flux de trésorerie stables et croissants à long terme.



Le groupe **Actions à gestion active** investit à l'échelle mondiale dans des sociétés ouvertes ou en voie de le devenir, ainsi que dans des titres exposés à des changements structurels à long terme. Il compte quatre équipes de placement : Actions fondamentales à gestion active, Placements relationnels, Placements thématiques et Investissement durable.

Rendement et composition du portefeuille



Mandat de placement



RPC Investissements emploie environ 1 660 personnes dans huit bureaux mondiaux pour remplir son mandat « de placement exclusivement ».

Notre « mandat lié exclusivement au placement » consiste :

à « *gérer les sommes transférées [du Régime de pensions du Canada] dans l'intérêt des cotisants et des bénéficiaires de ce régime* » et à « **placer son actif en vue d'un rendement maximal tout en évitant des risques de perte indus** et compte tenu des facteurs pouvant avoir un effet sur le financement du Régime de pensions du Canada ainsi que sur son aptitude à s'acquitter, chaque jour ouvrable, de ses obligations financières ». (Loi sur l'OIRPC, art. 5)

Par conséquent, les placements sont effectués indépendamment des considérations politiques et d'autres objectifs non liés aux placements.

Rendement – exercice 2019

Notre stratégie de placement à gestion active et notre méthode novatrice de gestion de portefeuille nous permettent de nous engager à produire le niveau de rendement nécessaire pour assurer la viabilité du RPC pour les générations futures.

32 MILLIARDS \$

BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE 2019
DÉDUCTION FAITE DE TOUS LES COÛTS
ENGAGÉS PAR L'OFFICE

8,9 %

TAUX DE RENDEMENT
(NOMINAL NET) DE
L'EXERCICE 2019

239 MILLIARDS \$

BÉNÉFICE NET CUMULATIF
POUR LA PÉRIODE DE
10 EXERCICES

10,7 %

TAUX DE RENDEMENT
ANNUALISÉ SUR CINQ
EXERCICES (NOMINAL NET)

8,9 %

TAUX DE RENDEMENT
ANNUALISÉ SUR CINQ
EXERCICES (NET RÉEL)

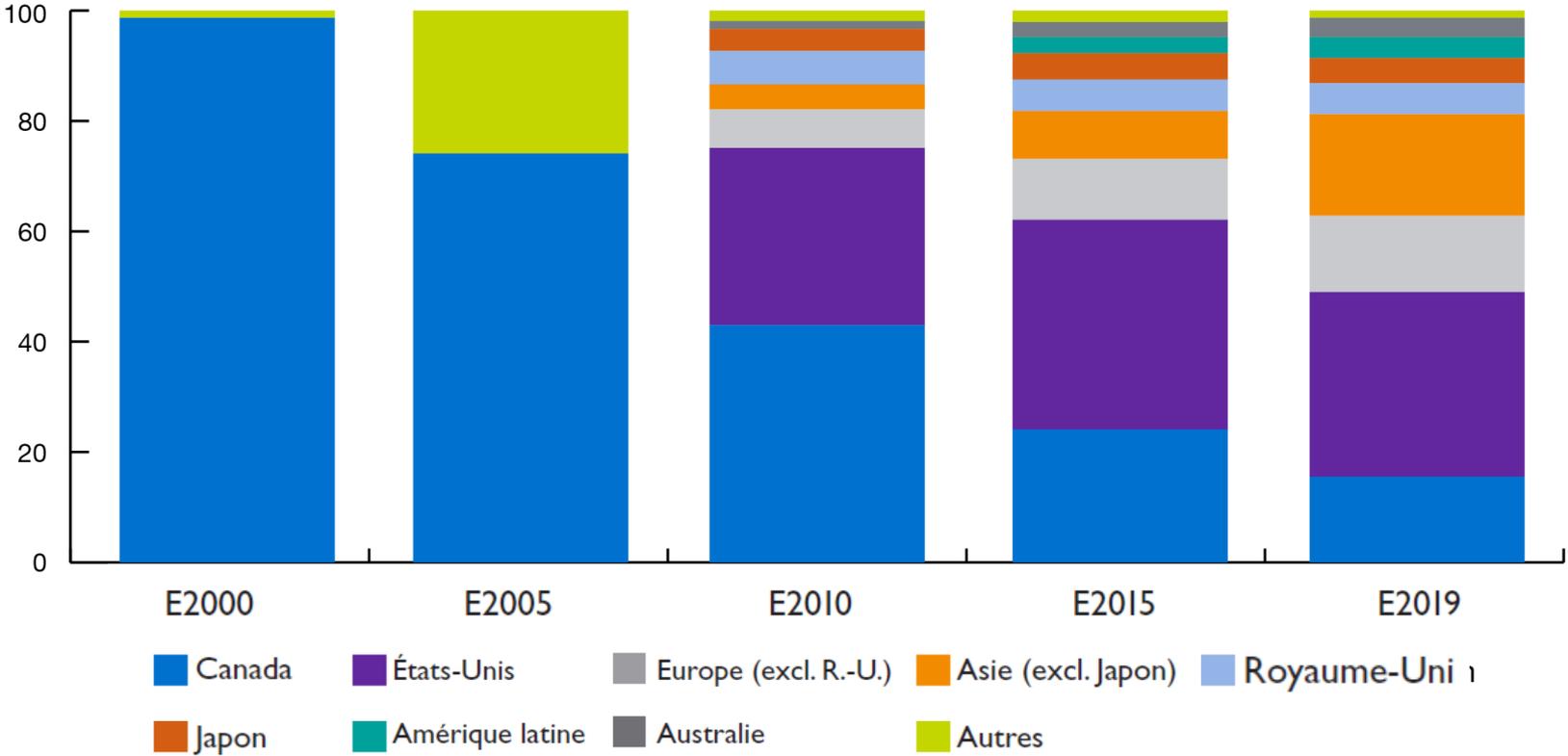
11,1 %

TAUX DE RENDEMENT
ANNUALISÉ SUR 10 EXERCICES
(NOMINAL NET)

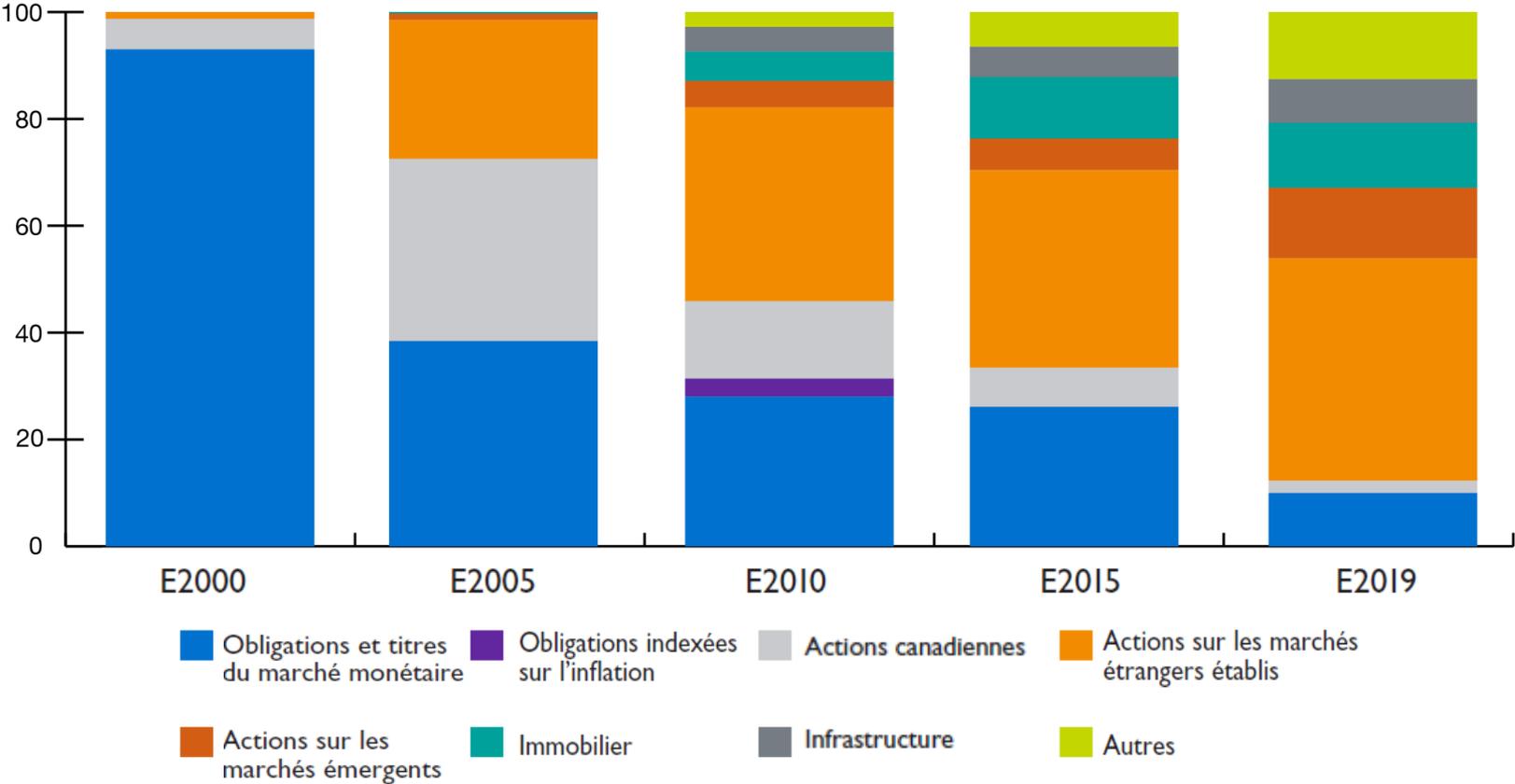
9,2 %

TAUX DE RENDEMENT
ANNUALISÉ SUR 10
EXERCICES (NET RÉEL)

Répartition géographique



Répartition de l'actif



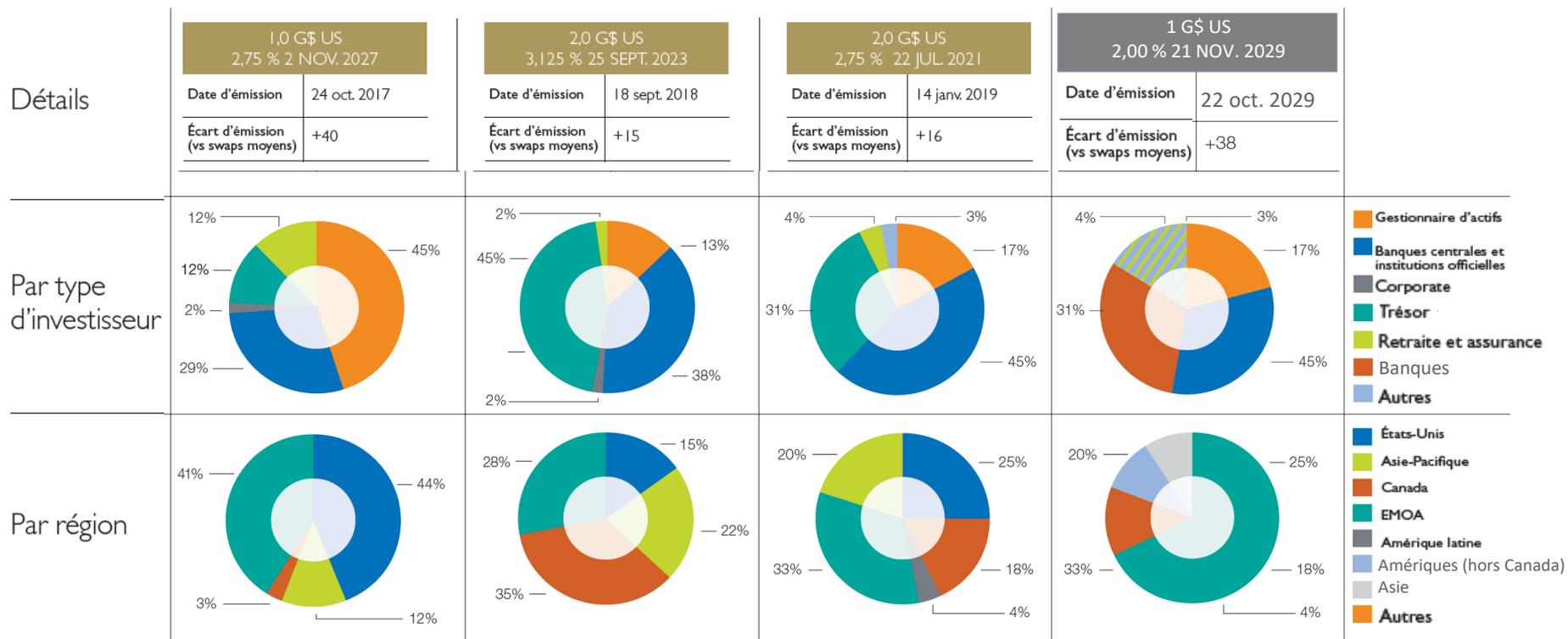
Activités de placement par service

SERVICE DE PLACEMENT	ACTIF SOUS GESTION	ACTIF NET	DESCRIPTION DU SERVICE	GROUPE DE PLACEMENT
Actions de sociétés fermées	87,7 G\$	87,7 G\$	<i>Le service Actions de sociétés fermées s'occupe de l'ensemble des placements privés de RPC Investissements à l'échelle mondiale, à l'exception des placements immobiliers.</i>	Placements directs en actions de sociétés fermées, Placements en actions de sociétés fermées, Asie, Placements en fonds de capital-investissement, Placements secondaires.
Actifs réels	94,1 G\$	94,1 G\$	<i>Le service Placements en actifs réels a le mandat d'investir à l'échelle mondiale dans l'immobilier commercial, l'énergie et les ressources, les infrastructures et les terres agricoles.</i>	Énergie et ressources, Infrastructure, Création de valeur pour le portefeuille, Électricité et énergies renouvelables, Placements immobiliers
Placements en instruments de crédit	36,6 G\$	36,6 G\$	<i>Placements en instruments de crédit est responsable de tous les placements en instruments de crédit publics et privés de RPC Investissements à l'échelle mondiale. Placements en instruments de crédit offre des solutions de financement par emprunt dans l'ensemble de la structure de crédit, c'est-à-dire les prêts à terme, les obligations à rendement élevé, le financement mezzanine, les produits structurés et les autres solutions offertes aux emprunteurs dans tous les secteurs.</i>	Financement sur levier financier; Amériques; Titres de créance structurés et services financiers, Amériques; Titres de créance, Asie-Pacifique; Titres de créance, Europe; Titres de créance publics; Titres de créance adossés à des actifs réels.
Actions à gestion active	63,2 G\$	1,0 G\$	<i>Le groupe Actions à gestion active investit à l'échelle mondiale dans des sociétés ouvertes ou en voie de le devenir, ainsi que dans des titres exposés à des changements structurels à long terme, ce qui peut comprendre des entreprises privées en premier développement</i>	Actions fondamentales à gestion active, Actions fondamentales – Asie, Placements relationnels, Investissement durable, Placements thématiques
Marchés financiers et placements factoriels	66,5 G\$	0,03 G\$	<i>Le service Marchés financiers et placements factoriels investit à l'échelle mondiale dans des actions de sociétés ouvertes, titres à revenu fixe, devises, produits de base et instruments dérivés. Il investit également dans des titres cotés en bourse par l'intermédiaire de gestionnaires de placement et de co-investissements.</i>	Gestion externe du portefeuille, Financement, garanties et négociation, Stratégies macroéconomiques, Stratégies quantitatives et primes de risque, Recherche et innovation
Gestion de portefeuille global	172,6 G\$	172,6 G\$	<i>Il met principalement l'accent sur la conception de portefeuilles globaux à long terme ainsi que sur la mise en œuvre continue du cadre de placement du portefeuille global.</i>	Conception de portefeuille, Gestion de portefeuille actif, Gestion de portefeuille d'équilibrage, Ingénierie de portefeuille

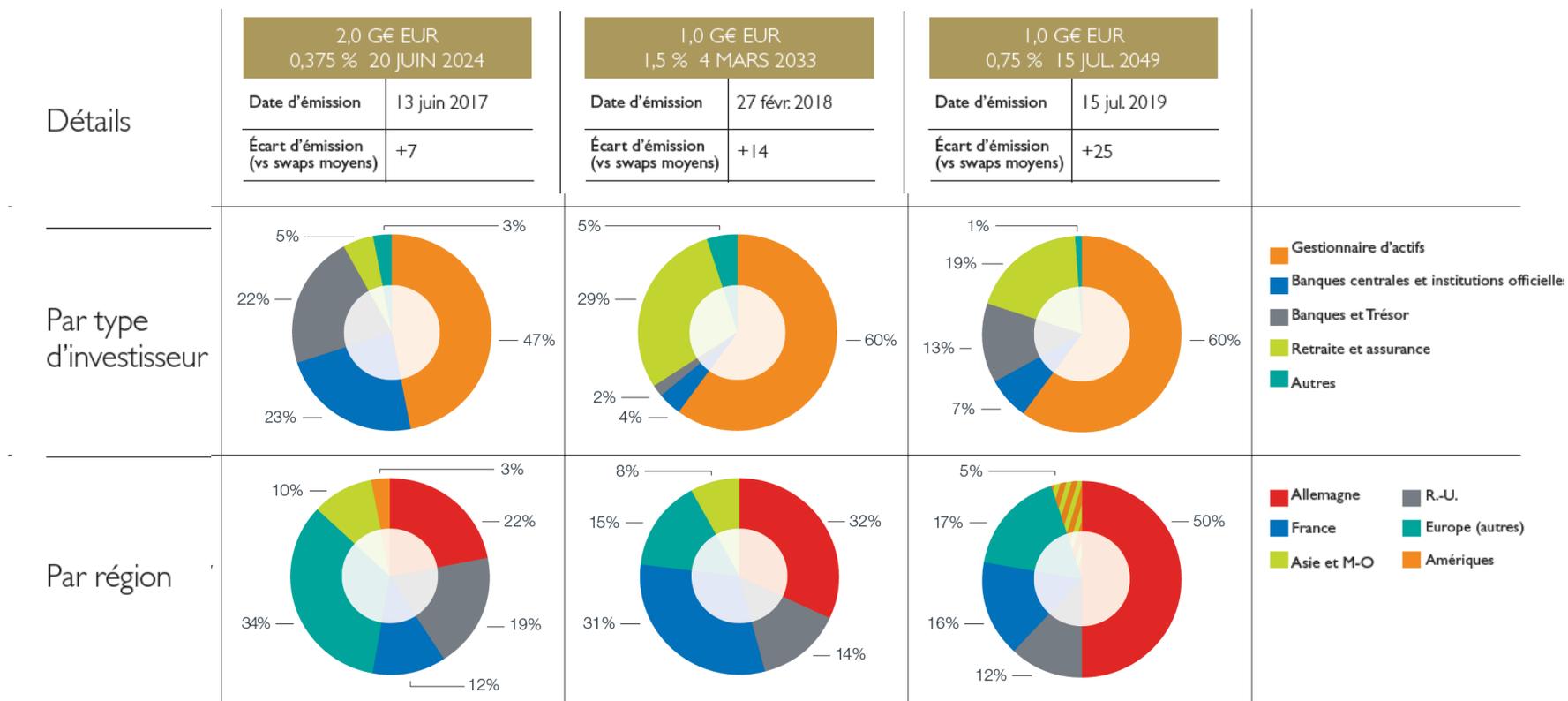
Annexe



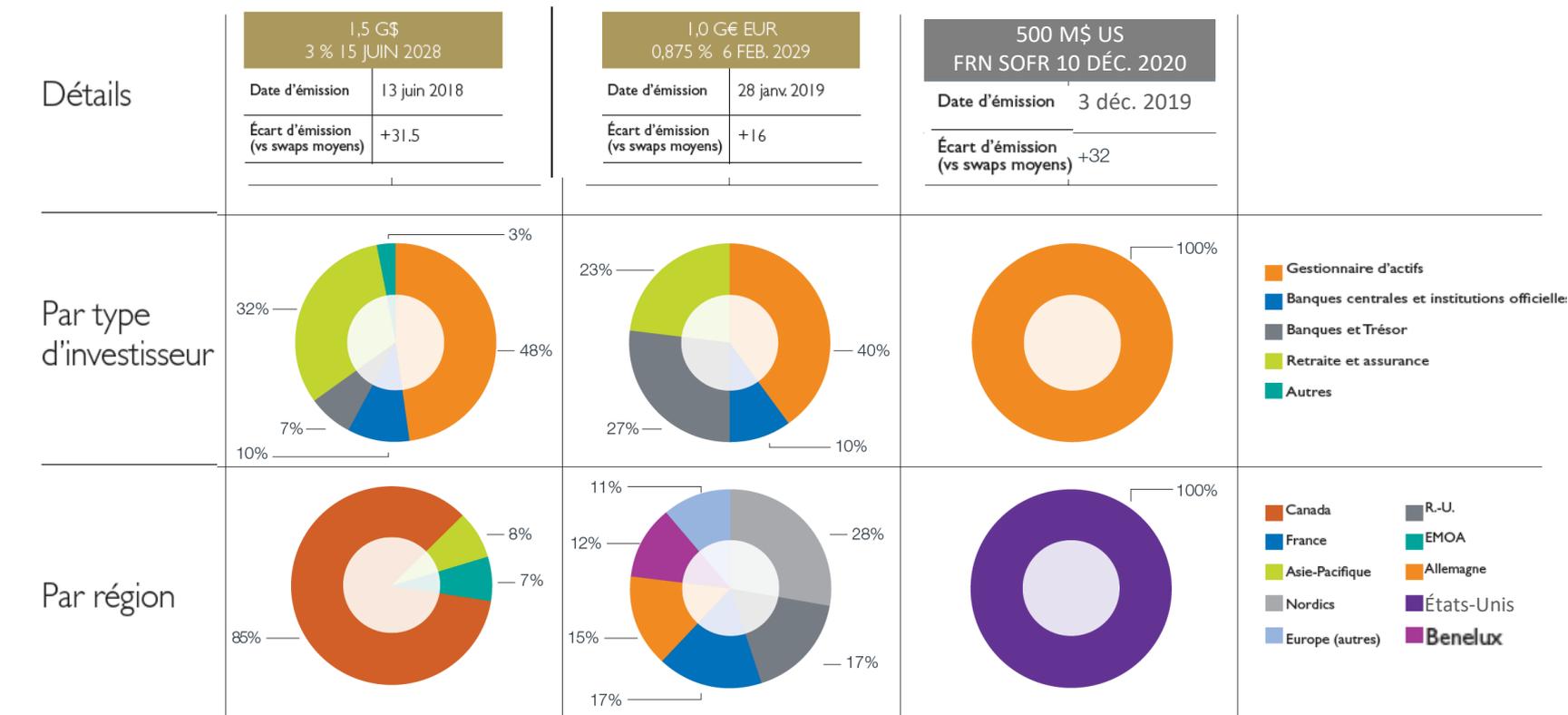
A. Profil actuel des titres de créance libellés en dollars américains en circulation



B. Profil actuel des titres de créance libellés en euros en circulation



C. Profil actuel des obligations vertes en circulation



D. Principaux liens*

Rendement et viabilité

Principales données financières

<https://www.cppinvestments.com/fr/the-fund/our-performance>

Résultats trimestriels et annuels

<https://www.cppinvestments.com/fr/the-fund/our-performance/financial-results>

Rapports actuariels et rapports d'examen spéciaux

<https://www.cppinvestments.com/fr/the-fund/our-performance/actuary-special-exam-reports>

Viabilité du RPC

<https://www.cppinvestments.com/fr/the-fund/our-performance>

Rapports de l'actuaire en chef

<http://www.osfi-bsif.gc.ca/fra/ocabac/ar-ra/cpp-rpc/Pages/default.aspx>

Lois et règlements

Régime de pensions du Canada.

<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-8/index.html>

Règlement sur le Régime de pensions du Canada

https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/C.R.C.%2C_ch._385/index.html

Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-8.3/index.html>

Règlement sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-99-190/page-1.html>

Gouvernance

Indépendance

<https://www.cppinvestments.com/fr/about-us/governance/independence>

Obligation de rendre des comptes

<https://www.cppinvestments.com/fr/about-us/governance/accountability>

Conseil d'administration

<https://www.cppinvestments.com/fr/about-us/governance/board-of-directors>

Politiques

<https://www.cppinvestments.com/fr/about-us/governance/policy>

* Ces liens sont fournis à titre informatif seulement et ne sont pas incorporés par renvoi dans cette présentation.